

St-Marcouf : l'île du large au monument historique

La commission nationale a donné son accord le 9 mai : l'île Saint-Marcouf du large sera prochainement classée monument historique. Quelles en sont les conséquences ?

L'évènement

Au sein de l'association des Amis de l'île du large, la décision de la commission nationale du 9 mai, qui donne un avis favorable au classement de l'île comme monument historique, est une satisfaction. « **Cela vient équilibrer l'aspect uniquement ornithologique et nous obligera à plus de rigueur** », insiste Christian Dromard, président de l'association.

Ce classement entraîne des avantages. « **Nous bénéficierons d'apports de fonds pour la restauration et nous serons éligibles à des financements d'entreprises et de privés. C'est une reconnaissance de la valeur architecturale.** »

Il y a quelques mois, l'État souhaitait se défaire du site. Les Amis de l'île du Large ont décidé d'être candidats à sa reprise. « **Une lettre a été envoyée dans ce sens au préfet maritime. Nous avons des mécènes prêts à nous aider mais il faut des garanties de longévité dans les travaux. Être propriétaire serait un atout.** » Pour l'heure, la décision de l'Etat est bloquée. L'administration des phares et balises ayant constitué un dossier d'inutilité public, ce dernier circule entre les ministères. « **Il est actuellement bloqué au ministère de l'Environnement** », déplore Christian Dromard.

Dix ans de travail

Pour remettre le site en état, vingt ans sont nécessaires. « **Il faut compter**



Toutes les aides financières sont les bienvenues pour poursuivre les travaux, même celles des entreprises.

20 millions d'euros pour tous les travaux. » Une île de 2,5 ha, située à l'est du Cotentin et à 16 km au Nord de Grandcamp. Depuis 2005, l'association œuvre. « **Nous y travaillons du 1^{er} août au 31 mars. Le reste du temps, l'île est interdite à cause des nidifications d'oiseaux. Les principaux travaux consistent à restaurer**

des ouvrages de protection contre la mer. Il reste 60 m de digue à reconstruire », poursuit Christian Dromard, qui accueille de nombreux bénévoles. Il n'est pas rare de trouver une vingtaine de personnes chaque semaine en été. « **L'île n'est accessible qu'aux membres de l'association.** »

Depuis 2005, environ 75 000 € ont été investis chaque année dans les travaux. « **Ces sommes sont issues de dons et de subventions des départements de la Manche et du Calvados. Il reste des ouvrages lourds à réaliser. Des entreprises compétentes seront indispensables** », estime le président.

Des entreprises mobilisées pour les travaux

Depuis plusieurs années, des entreprises se mobilisent pour aider l'association. Par le biais de conventions partagées avec la fondation du patrimoine, l'hôtel des Fuchsias de Saint-Vaast et la minoterie Rousard du Vicel ont décidé de céder une partie de leurs bénéfices. « **Depuis trois ans, nous récupérons 0,50 € sur chaque chambre louée et nous**

les reversons à la fondation pour le financement des travaux. Cette année, 2 115 € sont reversés. Au total, plus de 6 500 € ont été récupérés. »

Même initiative du côté des meuniers. « **Nous enlevons 160 € par tonne de farine vendue et consacrée à la réalisation du pain Saint-Marcouf. 2 000 € en deux ans ont été versés** », expliquent Arnaud et

Xavier Rousard.

Sur l'île, les travaux vont se poursuivre du 1^{er} août au 30 mars. « **Nous aimerions une plus large amplitude car plus de 120 bénévoles viennent travailler** », déclare Christian Dromard qui attend la visite d'un inspecteur ministériel de l'environnement qui doit effectuer des expertises. « **Cela déterminera si le site**

doit être en réserve ou si l'île peut accueillir des visites et être restaurée. »

Une convention de partenariat vient d'être également signée avec le lycée technique caennais La Place. « **Il va mettre douze jeunes à notre disposition sur l'île pendant une semaine. Ils sont en bac professionnel pour le gros œuvre.** »